

## Bulletin mensuel des autorisations de mise sur le marché (AMM) des produits phytopharmaceutiques et adjuvants

N°2020 - 10 – Novembre 2020

Le bulletin mensuel des AMM présente les décisions délivrées concernant des produits phytopharmaceutiques et adjuvants : les décisions de retraits de produits, les nouvelles autorisations de mise sur le marché et les modifications d'AMM majeures (nouveaux usages accordés, modification des conditions d'emploi, retraits d'usages, etc...).

Les nouvelles AMM concernent les produits de référence, génériques, de revente et de seconde gamme. Les seconds noms commerciaux ne sont pas mentionnés dans ce bulletin.

### Actualités du mois

- **Covid-19** : à compter du 02/11/2020, de nouvelles modalités de dépôt des demandes sont proposées dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire : consulter la [note](#) publiée sur le site de l'Anses.
- **Actualisation des EPI** : bientôt une note en ligne pour préciser les modalités de mise à jour des EPI (demandes en cours ou décisions prises).
- **Modification des conditions d'emploi des produits à base de métalaxyl-M** : le règlement de renouvellement de l'approbation de la substance impose une fin d'utilisation des semences traitées en plein champ au **1<sup>er</sup> juin 2021** (date limite imposée au niveau européen). Les AMM des produits restant autorisés seront modifiées sous peu en conséquence pour intégrer cette restriction.
- **Conditions de retrait des produits à base de plusieurs substances actives**, suite à la publication des règlements de non-réapprobation de ces substances :

<i>Substance concernée</i>	<i>Date de retrait des AMM</i>	<i>Date limite pour la vente et la distribution</i>	<i>Date limite pour le stockage et l'utilisation</i>
bénalaxyl	05/04/2021	05/07/2021 (délai de 3 mois)	05/10/2021 (délai de 6 mois)
béta-cyfluthrine	20/01/2021	20/04/2021 (délai de 3 mois)	20/07/2021 (délai de 6 mois)
bromoxynil	17/03/2021	17/03/2021 (délai de 0 mois)	17/09/2021 (délai de 6 mois)
thiophanate-méthyl	19/04/2021	19/04/2021 (délai de 0 mois)	19/10/2021 (délai de 6 mois)

### I - Retraits d'autorisations de mise sur le marché

Nom du produit	N°AMM	Fonction	Substances actives	Gamme d'usages	Date de la décision
COSMOSEN	7700725	Fongicide	soufre micronisé	Professionnel	22/09/2020
COSMOSEN LIQUIDE	7800296	Fongicide	soufre micronisé	Professionnel	22/09/2020



Nom du produit	N°AMM	Fonction	Substances actives	Gamme d'usages	Date de la décision
GLIFOPEC 450 SL	2170042	Herbicide	glyphosate	Professionnel	30/09/2020
HELOSATE PLUS	2140093	Herbicide	glyphosate	Professionnel	30/09/2020
SODIEX	9200352	Fongicide	soufre micronisé	Professionnel	22/09/2020
SOFALOR	9700002	Fongicide	soufre trituré ventilé	Professionnel	22/09/2020
SOFLUID	2030466	Fongicide	soufre trituré ventilé	Amateur	22/09/2020
SOFRAL LIQUIDE	9900432	Fongicide	soufre	Professionnel	22/09/2020
SOFRAL SPECIAL	9700539	Fongicide	soufre-micronisé	Professionnel	22/09/2020
TYPHON	9600390	Herbicide	glyphosate sel d'isopropylamine	Professionnel	30/09/2020

## II - Nouvelles autorisations de mise sur le marché en gamme PROFESSIONNELLE

Nom du produit	N°AMM	Fonction	Cultures (*)							Substances actives	Formulation	Date de la décision
			GC	A	V	D	L	O	ZNA			
FABRIMOUS+2	2200862	Herbicide, engrais							X	2,4-D sel de diméthylamine, dicamba sel de diméthylamine, sulfate de fer heptahydraté	Granulé	28/10/2020
GALLUP 360-K	2200754	Herbicide		X		X			X	glyphosate	Concentré soluble	30/09/2020
KRYPT 540	2200753	Herbicide		X		X			X	glyphosate	Concentré soluble	30/09/2020
LONGREEN 2	2200861	Herbicide, engrais							X	2,4-D sel de diméthylamine, dicamba sel de diméthylamine	Granulé	28/10/2020
TERAXLS	2200621	Herbicide	X							clomazone, diméthachlore	Concentré émulsionnable	07/10/2020

(\*) GC : grandes cultures  
L : cultures légumières

A : arboriculture  
O : cultures ornementales

V : viticulture  
ZNA : zones non agricoles

D : cultures porte graines, cultures tropicales, plantes à parfum, aromatiques, médicinales et condimentaires



### III - Nouvelle autorisation de mise sur le marché en gamme AMATEURS

Nom du produit	N°AMM	Fonction	Cultures (*)							Substances actives	Formulation	Date de la décision	
			GC	A	V	D	L	O	ZNA				
HERBATAK ULTRA	2200526	Herbicide		X		X			X	X	acide pélagonique	Concentré émulsionnable	28/08/2020

(\*) GC : grandes cultures  
L : cultures légumières

A : arboriculture  
O : cultures ornementales

V : viticulture  
ZNA : zones non agricoles

D : cultures porte graine, cultures tropicales, plantes à parfum, aromatiques, médicinales et condimentaires

### IV - Modifications d'autorisations majeures (renouvellements d'AMM, extensions d'usages...)

Nom du produit	N°AMM	Fonction	Substances actives	Gamme d'usages	Nature de la modification	Date de la décision
KYLEO	2130253	Herbicide	2,4-D, glyphosate	Professionnel	réexamen suite à réapprobation d'une SA	30/09/2020
TOUCHDOWN FORET	2080105	Herbicide	glyphosate	Professionnel	réexamen suite à réapprobation d'une SA	30/09/2020
TOUCHDOWN SYSTEME 4	2000202	Herbicide	glyphosate	Professionnel	réexamen suite à réapprobation d'une SA	30/09/2020

- Pour retrouver les **conditions d'autorisations** (cultures concernées, bio-agresseurs cibles, conditions d'emploi), consulter le texte intégral de la décision sur le [registre des décisions](#) ; une requête sur le nom du produit ou le numéro d'AMM permet d'accéder aux documents, ou consulter le site [E-Phy](#), catalogue des autorisations ;
- Pour consulter les décisions liées à des **dérogations temporaires (dites 120 jours)**, consulter le [site du ministère chargé de l'agriculture](#) ;
- Pour connaître les produits inscrits sur la **liste des produits de biocontrôle**, consulter la [note de service 2020-625 du 14 octobre 2020](#) publiée au bulletin officiel du ministère chargé de l'agriculture ;
- Pour retrouver les listes détaillées des **produits retirés et les délais de grâce** associés, consulter les actualités du site [E-Phy](#) ;
- Pour retrouver toutes les informations sur les **substances actives** et la réglementation européenne associée, consulter [EU Pesticides database](#).